



## Communiqué de presse

20/05/2020

### Le Mois des Mémoires 2020 continue !

Cinq rendez-vous proposés par la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage

**#Cestnotrehistoire**

Après le succès de **la commémoration numérique live organisée le 10 mai par la FME** pour la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, qui a fait plus de 230 000 vues, le Mois des Mémoires 2020 proposé par la FME se poursuit avec 5 rendez-vous de partage, de transmission et de culture jusqu'au 10 juin 2020.

### Le 23 mai 2020 : journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage

Depuis la loi du 28 février 2017 relative à l'égalité réelle outre-mer, le 23 mai a été consacré « journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage », afin de célébrer la mémoire des personnes qui ont été victimes de ce crime contre l'humanité et de rendre hommage à la contribution qu'elles-mêmes et leurs descendants ont apportée à la construction de la Nation et de la République.

Ce 23 mai 2020, la FME s'associe aux événements qui marqueront cette journée nationale :

- Elle sera représentée à la cérémonie officielle qui se tiendra à Saint-Denis, en présence de membres du gouvernement, dans le respect des règles de distanciation sociale
- Elle relayera le programme « Limyè Bayo » organisé par l'association Comité de la Marche du 23 mai 1998 à partir de 22 h25 sur France Ô
- Elle diffusera les mots-dièse **#23mai**, **#Cestnotrehistoire**, **#PaOubliye**, **#FME**

### 22 mai, 27 mai, 28 mai, 10 juin : quatre dates qui racontent l'abolition de 1848

L'application de l'abolition de l'esclavage en 1848 est célébrée depuis 1983 par **des jours fériés dans les départements d'outre-mer** :

- Le 22 mai en Martinique
- Le 27 mai en Guadeloupe
- Le 28 mai à Saint-Martin
- Le 10 juin en Guyane<sup>1</sup>.

Pour la première fois, un pont numérique lancé par la FME fait partager au niveau national les mémoires des Antilles et de la Guyane, en lien avec ses partenaires médias (TRACE, mécène fondateur de la Fondation, RCI, Outremer360) :

---

<sup>1</sup> L'abolition est célébrée le 9 octobre à Saint-Barthélemy et le 20 décembre à La Réunion

- **3 Lives** avec des artistes, chercheur.se.s, auteur.e.s, diffusés sur la page [Facebook de la Fondation](#) et par ses partenaires : le 22 mai pour la journée de l'abolition en Martinique, le 27 mai pour la Guadeloupe, le 10 juin pour la Guyane.
- Chaque date marquée sur les réseaux sociaux de la Fondation qui en raconte l'histoire
- Le programme des commémorations locales publié sur le site internet de la Fondation
- Des mots-dièse à partager tout le long du Mois des Mémoires : **#Cestnotrehistoire, #PaOubliye, #FME, #esclavage, #abolition, #22mai, #27mai, #28mai, #10juin**

Et toujours...

### **La culture mobilisée : #PatrimoinesDechaines**

Pendant le Mois des Mémoires, à l'initiative de la FME, des dizaines d'institutions culturelles et patrimoniales se mobilisent sur tout le territoire pour proposer un élément de leur collection en rapport avec l'esclavage et ses héritages. En suivant le mot-dièse #PatrimoinesDechaines, le public pourra explorer durant un mois la diversité des empreintes que l'esclavage colonial a laissées sur notre patrimoine, notre culture, notre société.

### **L'engagement de l'Education Nationale : le concours de la Flamme de l'Egalité**

A l'occasion du Mois des Mémoires, une cérémonie numérique sera organisée pour saluer le travail des lauréats nationaux 2020 du concours de la Flamme de l'Egalité. Cette cérémonie associera les partenaires du concours, le ministère de l'Education Nationale, le ministère des outre-mer, la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT – DILCRAH et la FME.

Elle sera l'occasion de lancer officiellement l'édition 2020-2021 du concours.

Suivez l'action de la Fondation sur ses outils numériques :

[www.memoire-esclavage.org](http://www.memoire-esclavage.org)



<https://www.facebook.com/fondationpurlamemoiredelesclavage/>  
[https://www.instagram.com/fondation\\_memoire\\_esclavage/](https://www.instagram.com/fondation_memoire_esclavage/)  
<https://www.youtube.com/channel/UCqy2Fp643NOB04p5QZhUweg>  
[https://twitter.com/fondation\\_me](https://twitter.com/fondation_me)  
<https://www.linkedin.com/company/14776932/>

## La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire, par la culture, pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, et gouvernée par un conseil d'administration réunissant ses principaux soutiens, de grands partenaires institutionnels, des représentants associatifs et des personnes qualifiées. Son comité de soutien est présidé par Christiane Taubira, ancienne Garde des sceaux, et son conseil scientifique par Romuald Fonkoua, professeur de littérature francophone à la Sorbonne. Sa directrice est Dominique Taffin, conservatrice générale du patrimoine et ancienne directrice des Archives de la Martinique.

### Contacts presse :

Caroline Bourguin : 06.87.68.61.77  
[presse@fondationesclavage.org](mailto:presse@fondationesclavage.org)

Armelle Chatelier : 06.88.17.68.25  
[communication@fondationesclavage.org](mailto:communication@fondationesclavage.org)

### Merci à nos partenaires

